



Sports-Loisirs

OBJET : Rénovation Espace Dauphins

EXPOSE

La piscine Espace Dauphins située en plein centre-ville de Châteaubriant constitue un emplacement privilégié à proximité du quartier de la Ville Aux Roses et des Etablissements scolaires.

Ouverte en 1969, elle a connu l'ajout d'un petit bassin en 1977 et une première rénovation en 1991 (modification de la toiture). Cet équipement a fait l'objet d'un transfert de la Ville au profit de la Communauté de Communes en 2016. Ce transfert s'est accompagné d'un développement de l'apprentissage de la natation pour l'ensemble des scolaires de la Communauté de Communes. Ainsi, ce sont 27 500 élèves qui ont bénéficié d'un apprentissage à la natation en 2019, représentant 41 % de la fréquentation, les clubs 48% (natation et plongée représentant 330 licenciés). Elle est par ailleurs ouverte au public sur 2 créneaux d'1h30 en semaine (1 173 entrées en 2019).

D'importantes investigations ont été réalisées afin de connaître l'état de la structure (recherche de fuite, fouilles de reconnaissance, sondages piézométriques...). Les résultats de ces études ont mis en évidence un bassin de 50 m en bon état de conservation général, pas de fuite d'eau au niveau des bassins, une architecture intéressante, une production de chauffage par un réseau de chaleur, une pompe à chaleur récente et très peu d'amiante présent uniquement sur une descente d'eaux pluviales.

Cet équipement est cependant mal isolé, avec peu d'ouverture sur le sud, une absence de galerie technique en périphérie des bassins, un système de traitement d'air et d'eau déficient et en fin de vie, des locaux destinés à l'accueil du public à rénover.

Ce site constitue l'un des deux seuls sites en Loire Atlantique disposant d'un bassin de nage de 50 m permettant l'accueil de compétitions. Il est par ailleurs essentiel au développement de l'apprentissage de la natation auprès des scolaires.

Au regard du diagnostic réalisé sur l'équipement et le site actuel, il est envisagé de procéder à une réhabilitation/extension avec :

- une réhabilitation complète de la grande halle bassin de 50m (750m²) ;
- une déconstruction et reconstruction de la halle bassin d'apprentissage : le nouveau bassin reconstruit développerait une surface de 150m² pour l'apprentissage et le loisir au lieu de 75m² aujourd'hui ;
- une déconstruction et reconstruction des annexes public/personnel/clubs pour un fonctionnement plus efficace et un meilleur confort général.

Cette réhabilitation nécessitera d'empiéter sur les terrains de tennis situés à proximité pour lesquels la Ville de Châteaubriant a donné son accord. L'Espace Dauphins réhabilité sera un lieu de rencontres et de pratique du sport accessible à tous permettant la promotion d'un véritable service public.

Le bassin de 50m réhabilité pour la performance constituera une référence en Pays de la Loire dans l'accueil des compétitions et un lieu d'entraînement des clubs et associations sportives.

L'Espace Dauphins accueillera également les scolaires et le grand public pour une pratique de la natation dans le bassin de 50m et dans le bassin d'apprentissage/loisirs.

Le projet de rénovation du bassin de 750m² et de la reconstruction du bassin d'apprentissage/loisirs de 150m² permettront de diversifier les usages et de répondre aux multiples besoins (apprentissage de la nage, pratique d'activités physiques, entraînements, compétitions).

Par ailleurs, cet équipement structurant permettra aussi l'accueil de stages de natation en accueillant des clubs sportifs extérieurs.

La formation de sauveteur (BNSSA), proposée par la Communauté de Communes à l'Espace Dauphins, pourra aussi prendre une autre dimension grâce à la rénovation de cet équipement.

Le coût de l'opération est estimé à 11 695 000 € HT honoraires et études comprises. Les travaux comportant un volet énergétique, il est escompté des économies de fonctionnement.

Le plan de financement prévisionnel pourrait se présenter ainsi :

Dépenses HT		Recettes HT	
Travaux réhabilitation	10 069 113	Etat DSIL	1 466 498
Maîtrise d'œuvre	1 317 118	Région Département	4 381 435
Autres études	309 636	Fonds européens	
		<i>Total subventions</i>	<i>5 847 934</i>
		Financement CCCD	5 847 933
TOTAL	11 695 867	TOTAL	11 695 867

Le calendrier prévisionnel de réhabilitation se présente ainsi :

- phase de sélection de maîtrise d'œuvre 6 mois,
- phase d'études et de conception, rédaction des DCE, choix des entreprises : 15 mois,
- phase travaux : 28 mois.

La réception de l'ouvrage pourrait s'envisager fin 2025.

Ce dossier a été examiné lors de la Commission « Sport-Loisirs » réunie le 26 novembre dernier.

DECISION

Compte tenu de ce qui précède, le Conseil Communautaire décide :

- d'engager la réhabilitation du complexe aquatique Espace Dauphins ;
- d'autoriser M. le Président ou M. le Vice-Président délégué, à l'issue d'une procédure de mise en concurrence pour la maîtrise d'œuvre puis pour la réalisation des travaux, à signer les marchés publics en résultant, ainsi que toutes décisions ou modifications y étant relatives ;
- de solliciter les subventions afférentes à ce projet auprès de l'Etat, la Région, le Département et l'Europe ;
- de dire que les crédits seront prévus au budget principal à compter de 2022.

Les propositions sont adoptées à la majorité 3 contre (M. Bernard GAUDIN, M. Jean-Michel DUCLOS - M. Alain LE TOLGUENEC)

9 abstentions (M. Jean-Noël BEAUDOIN (pouvoir de Mme Lucie PAUL) - M. Daniel RABU - M. Yvan MENAGER - Mme Isabelle MICHAUX - M. Alain RABU - Mme Marie-Anne LAILLET - Mme Béatrice PIERRISNARD (pouvoir de M. Sylvain HAMON))

Fait et délibéré à Châteaubriant,
Le 9 décembre 2021

Le Président,

Alain HUNAUULT

AR-Préfecture

044-200072726-20211214-628-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 14-12-2021

Publication le : 14-12-2021

Conseil Communautaire du 9



Le Président,

Alain HUNAUULT

Membres titulaires en exercice : 54

L'an deux mil vingt et un, le neuf décembre, les membres de la Communauté de Communes de Châteaubriant – Derval se sont réunis à Châteaubriant – à la Halle de Béré - sous la Présidence de M. Alain HUNAULT

Communes	Conseillers Communautaires	Prés.	Abs.	Exc.	Donne pouvoir à	Nom de la personne
LA CHAPELLE GLAIN	M. Michel POUPART			X	P	M. Sébastien CROSSOUARD
CHATEAUBRIANT	M. Alain HUNAULT	X				
	Mme Catherine CIRON	X				
	M. Georges-Henri NOMARI			X	P	Mme Claudie SONNET
	Mme Jacqueline BOMBRAY	X				
	M. Rudy BOISSEAU	X				
	Mme Claudie SONNET	X				
	M. Elias AMIOUNI	X				
	Mme Christine BOURDEL	X				
	M. Jean-Luc MARSOLLIER	X				
	Mme Simone GITEAU	X				
	M. Bernard GAUDIN	X				
DERVAL	M. François-Xavier LE HECHO	X				
	M. Dominique DAVID	X				
	Mme Jacqueline LEBLAY			X	P	M. Michel HORHANT
	M. Michel HORHANT	X				
ERBRAY	Mme Laurence LE BIHAN	X				
	Mme Isabelle DUFOURD-BOUCHET			X	P	M. Jean-Noël BEAUDOIN
	M. Jean-Noël BEAUDOIN	X				
FERCE	Mme Lucie PAUL			X	P	M. Jean-Noël BEAUDOIN
	M. Alain LE TOLGUENEC	X				
LE GRAND AUVERNE	M. Sébastien CROSSOUARD	X				
ISSÉ	Mme Béatrice PIERRISNARD	X				
	M. Sylvain HAMON			X	P	Mme Béatrice PIERRISNARD
JANS	Mme Marie-Irène BOUIN	X				
	M. Sylvain DESCARPENTRIES		X			
JUIGNE LES MOUTIERS	Mme Brigitte MAISON			X		

LOUISFERT	M. Alain GUILLOIS	X				
LUSANGER	M. Yves FROMENTIN	X				
	Mme Mireille BELLON-CHAMOT	X				
MARSAC SUR DON	M. Hervé DE TROGOFF	X				
	Mme Géraldine PINSON-LERAY	X				
LA MEILLERAYE DE BRETAGNE	Mme Marie-Pierre GUERIN	X				
	M. Jean-Yves GICQUEL	X				
MOIDON LA RIVIERE	M. Patrick GALIVEL	X				
	Mme Annette PIÉTIN	X				
MOUAIS	M. Yvan MÉNAGER	X				
NOYAL SUR BRUTZ	Mme Édith MARGUIN	X				
PETIT AUVERNE	M. Guy DELAUNAY	X				
ROUGE	M. Jean-Michel DUCLOS	X				
	Mme Isabelle MICHAUX	X				
	Mme Catherine LE HECHO	X				
RUFFIGNE	M. Louis SIMONEAU	X				
SAINT AUBIN DES CHATEAUX	M. Daniel RABU	X				
	Mme Marie-Paule SECHET	X				
SAINT JULIEN DE VOUVANTES	M. Jean-Michel CHEVALIER	X				
SAINT VINCENT DES LANDES	M. Alain RABU	X				
	Mme Marie-Anne LAILLET	X				
SION LES MINES	M. Bruno DEBRAY			X	P	Mme Martine CHEVALIER
	Mme Martine CHEVALIER	X				
SOUDAN	M. Jean-Claude DESGUÉS	X				
	Mme Nathalie PIGRÉE			X	P	M. Jean-Claude DESGUES
SOULVACHE	M. Didier PAITIER			X	P	Mme Edith MARGUIN
VILLEPOT	M. Philippe DUGRAVOT	X				

Secrétaire de Séance : Monsieur François-Xavier LE HECHO

Mme Annette PIETIN est arrivée à 17 h 50 avant le vote de la délibération n° 111 relative aux tarifs des services intercommunaux de l'année 2022.

M. Patrick GALIVEL est arrivé à 17 h 55 lors de la lecture de la délibération n° 112 relative à la création d'un budget annexe Transports.

AR-Préfecture

044-200072726-20211214-628-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 14-12-2021

Publication le : 14-12-2021



Le Président,

Alain HUNAUULT